

Investir par objectifs

Planifiez vos projets financiers, soyez maître de votre avenir



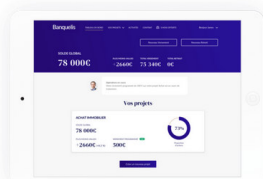
Tous vos projets au même endroit

Organisez simultanément plusieurs projets financiers dans un même contrat d'assurance-vie. Préparez votre retraite, anticipez l'achat d'un appartement, ou mettez de côté pour les études de vos enfants...
Pour chaque projet, nous effectuons les investissements adéquats en fonction de votre horizon de temps.

Si vous n'avez pas d'objectif particulier, vous pouvez simplement faire le choix d'investir pour vous constituer un capital.

→ Plus sur l'investissement par objectifs sur notre blog

Planifiez vos projets financiers, soyez maître de votre avenir



Osez prendre des risques, sans vous mettre en danger

En acceptant que votre épargne fluctue, vous avez l'opportunité d'obtenir de meilleurs rendements et d'accroître davantage votre capital à long terme. Une fois vos objectifs définis, notre analyse nous permet d'évaluer le niveau de risque qui vous correspond le mieux. Celui-ci dépend de vos revenus, de votre situation familiale, ou encore de vos horizons d'investissement.



Une stratégie pour tous vos projets

Retraite Projet immobilier Épargne de sécurité Transmission Constituer un capital

PRÉPAREZ VOTRE RETRAITE

Lorsque votre départ à la retraite approche, les actions de votre allocation laissent peu à peu leur place à des prêts aux entreprises et aux États, moins risqués. Cela permet de maximiser votre potentiel de gain pendant la phase d'épargne, puis de stabiliser votre épargne lorsque vous avez besoin de votre argent.



Simulez vos investissements

Avec notre simulateur, vous pouvez estimer vos plus-values potentielles. Les différents scénarios et leurs probabilités d'occurrence vous permettent de vous assurer que la prise de risque est conforme à vos attentes.



i L'investissement sur les supports en unités de compte supporte un risque de perte en capital puisque leur valeur est sujette à fluctuation à la hausse comme à la baisse dépendant notamment de l'évolution des marchés financiers. L'assureur s'engage sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur qu'il ne garantit pas.

Banquelis

OFFRE

- Investissement par objectifs
- Nos supports d'investissement
- Investissement vert
- Nos avantages
- Les frais
- Transférer mon assurance-vie

FONCTIONNEMENT

Comment ça marche ?

CONTACT

21 RUE DU SIMPLON - 75018 PARIS
Rendez-vous téléphonique
Du Lundi au Vendredi de 9h à 19h